



Assemblée générale

Distr. limitée
23 décembre 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Point 20 de l'ordre du jour

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
et des secours en cas de catastrophe fournis
par l'Organisation des Nations Unies,
y compris l'assistance économique spéciale**

Afrique du Sud, Chine, Cuba, Guyana, Inde et Mexique : projet de résolution

**Coopération internationale en matière d'aide humanitaire
à la suite de catastrophes naturelles :
des secours à l'aide au développement**

Additif

Ajouter les pays ci-après à la liste des auteurs du projet de résolution :

Algérie, Argentine, Australie, Bangladesh, Bénin, Bolivie, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Cambodge, Cap-Vert, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Djibouti, Équateur, Fidji, Gabon, Guatemala, Haïti, Îles Marshall, Îles Salomon, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamahiriya arabe libyenne, Madagascar, Malaisie, Mongolie, Nicaragua, Ouganda, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, République dominicaine, Seychelles, Soudan, Togo, Tunisie, Uruguay et Venezuela
